

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le mardi le 12 novembre 2013 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Joanne Mayer, Amanda St. Jean, Michèle Logue-Wakeling, Lynn Visentin, et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : la directrice générale/secrétaire-trésorière Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

1A) ASSERMENTATION

La Directrice générale affirme que les assermentations des nouveaux conseillers et conseillères a été effectuée le 8 novembre, tel que prévu par la loi.

2) PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19H à 19H30.

3) PROCÈS-VERBAUX

#173-11-2013

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 1 octobre soit accepté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St. Jean
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(4) ORDRE DU JOUR

#174-11-2013

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(5) FACTURES À PAYER

#175-11-2013

IL EST RÉSOLU QUE la liste #11-2013 des factures à payer totalisant un montant de 434 786,85 \$ soit par la présente acceptée telle que présentée;

ET QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ABSTENTION la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #175-11-2013, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

(6) RAPPORT DU MAIRE

Le maire donne un rapport verbal de ses activités pour le mois d'octobre.

6.1 ADMINISTRATION

(6.1.1) RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucun rapport.

(6.1.2) RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

#176-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Low approuve le rapport annuel du maire pour 2013 avec amendement concernant les activités du service d'incendie proposé par le conseiller Christopher Brownrigg.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.3) DON

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Low considère que l'instauration d'un centre de cancérologie à Maniwaki est un développement important pour la région et ses citoyens ;

#177-11-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Low approuve un don de 200 \$ et que le don soit acheminé au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la- Gatineau.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.4) CODE MUNICIPAL

#178-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la dépense de 329, 70 \$ pour l'achat de 4 Codes municipaux pour les nouveaux conseillers.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.5) LVBRA CONTRIBUTION

#179-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil accorde la deuxième partie de la subvention à l'association récréative de Low, Venosta et Brennan's Hill au montant de 4000 \$, ainsi qu'un montant de 400 \$ pour le téléphone et un montant de 900 \$ pour le centre du jour pour un total de 7724 \$.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.6) ÉVALUATION DE CHEMIN MUNICIPAL

#180-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la soumission de Michel Paquin, évaluateur, au montant de 2500 \$ pour une évaluation du chemin municipal près du Poste Pagan (Hydro QC) afin d'établir la valeur marchande.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.7) COMITÉS DU CONSEIL

#181-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil confirme les membres de comités de conseil suivant :

Comité/Committee	President/Chair	Vice-président/Vice-chair
Administration	Joanne Mayer	Lynn Visentin
Travaux Public/Public Works	Charles Kealey	Michèle Logue-Wakeling
Environnement / Environment	Christopher Brownrigg	Joanne Mayer
Sécurité/Security	Michèle Logue-Wakeling	Amanda St. Jean
Urbanisme/Urban Planning	Amanda St. Jean	Charles Kealey
Loisirs/Recreation	Lynn Visentin	Christopher Brownrigg

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.8) MAIRE SUPPLÉANT

#182-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil confirme Joanne Mayer à titre de mairesse suppléante, tel que proposé par le maire, et qu'elle remplace le maire aux réunions de la MRCVG ainsi que RIAM et d'autres au besoin.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.9) EMPLOI QUÉBEC

#183-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve une demande auprès d'Emploi Québec pour un préposé à l'urbanisme et aux loisirs.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.10) AUTORISATION SIGNATURE

#184-11-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil accorde à Joanne Mayer à titre de mairesse suppléante, l'autorisation de signature.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 VOIRIE

(6.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président de comité de la voirie.

(6.2.2) VOIES DE PASSAGE ROUTE 105

CONSIDÉRANT le grand nombre de gros transporteurs qui passent dans les villages de Brennan's Hill, Low et Venosta;

CONSIDÉRANT que les voies de passages dans les secteurs Brennan's Hill, Low et Venosta ne sont pas bien indiquées;

CONSIDÉRANT le manque de bonne signalisation peut causer des accidents pour les conducteurs;

CONSIDÉRANT que la signalisation dans le secteur au sud d'Alcove dans La Pêche est très visible pour les voies de passages;

#185-11-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que la municipalité de Low demande au Ministère des Transports de signaler les voies de passages dans Brennan's Hill, Low et Venosta de la même manière que dans La Pêche dans les plus brefs délais.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 SÉCURITÉ CIVILE

(6.3.1) RAPPORT

Aucun rapport

(6.3.2) RAPPORT 9-1-1

Aucun rapport

6.4 ENVIRONNEMENT

(6.4.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(6.4.2) CLIMAT MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'élaboration du plan d'action de réduction de gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

CONSIDÉRANT que 21 actions découlent de ce plan d'action;

CONSIDÉRANT que ces 21 actions sont projetées à court terme, soit dans un horizon 2012-2016;

CONSIDÉRANT que le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Low a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme, la Municipalité de Low doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

#186-11-2013

PAR CONSÉQUANT, IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Low adopte une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5.2% pour la section corporative et de 0.1 % pour la section collectivité par rapport à l'année 2009, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2012-2016.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 URBANISME

(6.5.1) RAPPORT

Aucun rapport

6.6 LOISIRS & CULTURE

(6.6.1) RAPPORT

Aucun rapport

8. AJOURNEMENT

#187-11-2013

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h35.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »